



FRANCHE-COMTÉ

Projet associatif 2011-2020



LPO Franche-Comté

Partager, mobiliser et agir pour les oiseaux, la nature et l'homme



Sommaire

Introduction	p 3
Les grands défis de la biodiversité à long terme	p 6
Stratégie 2012 pour la LPO	p 7
Les réussites de la LPO Franche-Comté depuis 1959	p 8
Les dossiers chauds à venir pour la LPO Franche-Comté	p 9
La LPO en Franche-Comté, aujourd'hui	p10
Les fondamentaux de la LPO Franche-Comté	p 14
Le nouveau projet associatif de la LPO Franche-Comté	p 15
Axe I. Partager notre expertise et nos savoir-faire	p 17
Grand Projet 1. Produire un observatoire des espèces	p 18
Grand Projet 2. Informer, sensibiliser et former tous les publics	p 20
Grand Projet 3. Accompagner les territoires, les acteurs et les sites	p 22
Axe II. Mobiliser à toutes échelles	p 25
Grand Projet 4. Développer les groupes locaux et le bénévolat	p 26
Grand Projet 5. Développer les refuges LPO et les partenariats	p 28
Axe III. Agir pour les oiseaux et la biodiversité	p 31
Grand Projet 6. Mettre en œuvre des plans d'action pour des espèces	p 32
Grand Projet 7. Plaider pour la biodiversité et dénoncer les atteintes	p 34
3 plans d'actions transversaux	p 36
Notre approche du partenariat et notre offre de prestations	p 37
Domaines de différenciation de la LPO et haut niveau qualitatif recherché	p 38
Besoin à moyen terme pour une équipe salariée plus fonctionnelle	p 39
La trajectoire de la LPO Franche-Comté à l'horizon 2020	p 40

Introduction

L'action de la LPO Franche-Comté se place naturellement dans le cadre de la Stratégie Nationale de la Biodiversité, stratégie confirmée par la conférence environnementale de septembre 2012, marquant l'engagement de la France dans un chantier majeur en faveur de la biodiversité, dont les éléments clés ont été définis lors du Grenelle de l'Environnement en 2007 (Stratégie de Création d'Aires Protégées, Trame verte et bleue, Plans d'action espèces).

Cette stratégie est inspirée des éléments de la convention sur la diversité biologique initiée en 1992 à Rio (Brésil), donnant vie au concept de biodiversité et aux agendas 21 puis implémentée à Nagoya en 2010 par plusieurs éléments clés, dont notamment l'objectif de conservation forte de 17% du territoire terrestre par des réseaux d'espaces.

Si la vision patrimoniale de la biodiversité doit et est réaffirmée dans ces stratégies nationales et internationales, sa conservation résulte aussi des travaux sur l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire (MEA) qui ont permis la prise de conscience des liens d'interdépendance entre l'économie et le vivant, en identifiant et quantifiant notamment les services rendus par les écosystèmes. Immédiatement, le constat que 60% des services écosystémiques mondiaux sont dégradés nous alerte sur les changements à opérer pour rendre notre société durable. Si des politiques à la hauteur des enjeux ne sont pas menées efficacement, le coût estimé de la dégradation des services rendus par la biodiversité et les écosystèmes en 2050 serait de 7% du PIB mondial. Cela implique une grave menace pour nos besoins primaires (accès à l'eau et à la nourriture, à la santé, au logement, aux ressources énergétiques) et les aspirations de notre société (égalité-équité, bonheur, pérennité, etc.).

Aujourd'hui les enjeux écologiques deviennent si prégnants que la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes sont considérés bien en dehors des sphères de l'écologie. Des économistes* démontrent bien que la crise actuelle économique se double et se nourrit de la crise écologique qui

dépasse largement la problématique climatique (tension sur les ressources naturelles, crise de la biodiversité). L'intégration de l'écologie de manière transversale dans nos activités est, plus qu'une nécessité, une formidable opportunité de développement de notre société en faisant évoluer ces activités vers une économie à fortes externalités positives : création d'emplois participant à la vie d'un territoire et limitation des impacts négatifs des activités sur la société et l'environnement, dont les coûts (santé, dépollution, etc.) sont ou ont été pris en charge par notre économie (impôts et déficit).

Les débats de l'élection présidentielle en 2006, puis le Grenelle de l'environnement en 2007, ont permis un échange construit et partagé, une gouvernance innovante qui pourrait se généraliser. Celle-ci permettrait de progresser vers une démocratie participative mêlant parties prenantes, experts et élus. Pourtant, depuis 2010 et plus encore depuis 2012, les constats d'échecs des objectifs du Grenelle ou des stratégies nationales et internationales pour la biodiversité (arrêt de l'érosion de la biodiversité en 2010, diminution de 50 % des pesticides en 2018, atteindre 6 % d'agriculture biologique en 2012, etc.) amènent une déception délétère chez les acteurs et promoteurs de ces politiques. Il nous faut donc reconstruire, pour 2020 et après, des programmes d'actions avec des objectifs ambitieux mais réalistes, tout en se dotant de stratégies, de méthodes et de moyens adéquats.

En Franche-Comté, la dépendance entre économie et biodiversité est évidente. L'industrie agro-alimentaire marquée par des produits qui se différencient par leur qualité labellisée, le tourisme non industriel et la filière bois prennent appui sur nos écosystèmes. L'artisanat et l'industrie aussi sont historiquement menés dans la montagne en raison de la dépendance à l'énergie hydraulique, mais également à la faveur du climat incitant à des activités saisonnières en milieu rural. De ce passé, il convient, en Franche-Comté particulièrement, d'évoluer vers une économie verte, dont les bienfaits sont tout indiqués dans une région économiquement très dépendante de ses richesses naturelles.

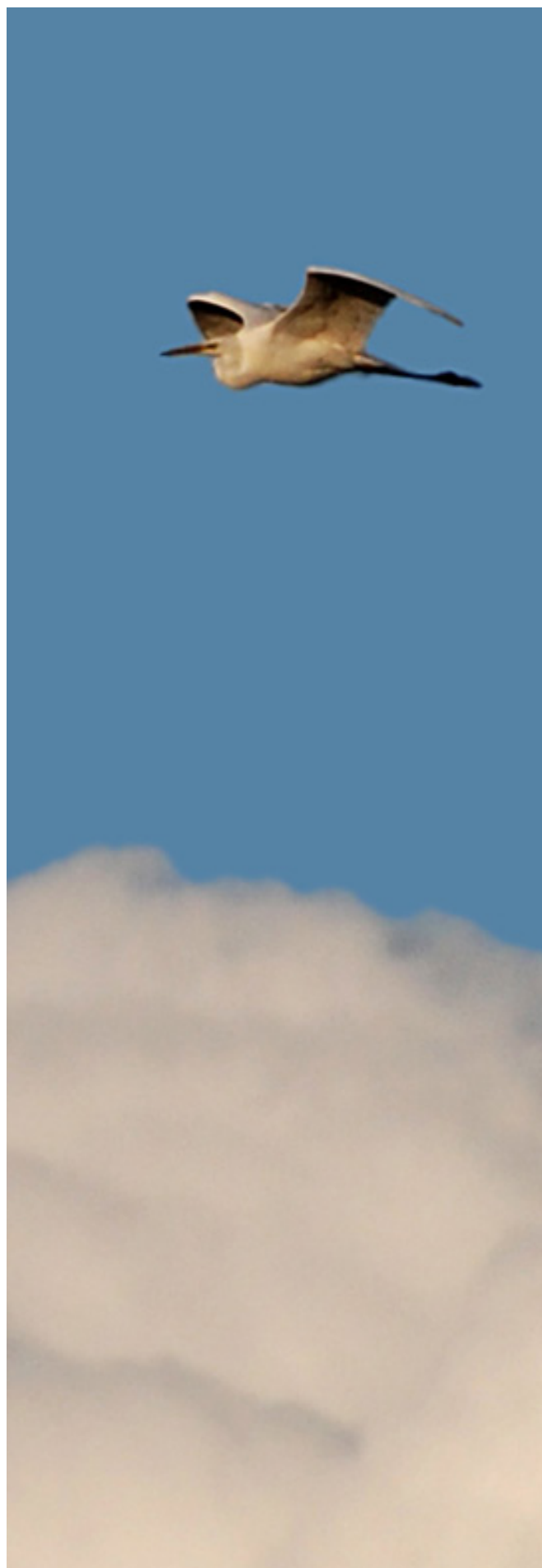
* Voir les publications de Nicholas Georgescu-Roegen, Stiglitz, René Passet, etc.

Ainsi pour la LPO, en Franche-Comté, il s'agit de répondre à ces constats par un projet associatif ayant pour objectif une conservation voire une restauration du patrimoine naturel régional. Ceci doit être fait pour sa valeur intrinsèque d'abord, par une responsabilité morale envers cet héritage de centaines millions d'années d'évolution naturelle, mais aussi et surtout pour jouer notre rôle de citoyens au sein même de la société – car nous ne pouvons nous en extraire - au bénéfice de la biodiversité et de la société elle-même.

Ce projet associatif s'inscrit pleinement dans l'éthique de l'économie sociale et solidaire, en garantissant à l'avenir une responsabilité sociale et environnementale. Cet esprit nous encourage aussi naturellement à un haut niveau de coopération au sein des réseaux d'ONG, en premier lieu logiquement avec le réseau LPO et Birdlife mais également au sein du Réseau FNE et plus localement au sein du réseau de la Maison de l'environnement de Franche-Comté prenant appui sur trois pôles d'activités : Plateau patrimoine naturel, Plateforme franc-comtoise d'éducation à l'environnement et au développement durable et Plateau débat public.

Ce projet a été conçu par un long processus impliquant dès 2010 une consultation des membres et sympathisants sur internet (130 réponses, 12 % des membres), un séminaire du conseil d'administration avec l'équipe salariée en octobre 2010, une production forte de l'équipe salariée en 2011, puis une série d'améliorations et de validations en 2012 (au moins six conseils d'administration et l'assemblée générale 2011), dont un échange clé avec les groupes locaux pour aboutir à ce qui est présenté dans les pages suivantes.

Il s'agit maintenant de mettre en mouvement les salariés et les bénévoles de l'association pour renforcer les coopérations, d'une part entre bénévoles et salariés, et d'autre part entre la LPO et toutes les composantes de la société, afin de mettre en œuvre ce projet et de confirmer la réalité et le potentiel de la LPO pour mobiliser et agir en faveur de la biodiversité.



Références

Ressources sur les concepts et éléments de cadrages

Convention pour la diversité biologique

<http://www.cbd.int>

The Economics of Ecosystems and Biodiversity (TEEB) et Millenium Assesment

<http://www.teebweb.org> et <http://www.maweb.org>

Stratégie européenne de la biodiversité

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/SNB_2011-2020WEB.pdf et http://www.enviropea.com/attachments/116_1_FR_ACT_part1_v2-1.pdf

Grenelle de l'environnement

<http://www.legrenelle-environnement.fr/> http://fr.wikipedia.org/wiki/Grenelle_Environnement

Stratégie nationale de la biodiversité

http://fr.wikipedia.org/wiki/Stratégie_nationale_pour_la_biodiversité_%28France%29 et <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ppt-presentation-SNB-2011-2020.pdf>

Conférence environnementale 2012

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Feuille_de_Route_pour_la_Transition_Ecologique.pdf

Economie sociale et solidaire

<http://www.cncres.org>

Economie verte

http://www.unep.org/greeneconomy/Portals/88/documents/ger/GER_synthesis_fr.pdf

Nos réseaux associatifs

Ligue pour la protection des oiseaux

<http://www.lpo.fr>

France nature environnement

<http://www.fne.asso.fr>

Birdlife International

<http://www.birdlife.org>

Maison de l'environnement de Franche-Comté

<http://www.maison-environnement-franchemte.fr>

Plateau patrimoine naturel de la MEFC

<http://www.maison-environnement-franchemte.fr/association.php?id=222>

Plateau débat public de la MEFC

<http://debatpublic-mefc.org>

Plate-forme franc-comtoise d'éducation à l'environnement et au développement durable

<http://www.franche-comte-educ-environnement.fr/>

Les grands défis de la biodiversité à long terme

- Approche intégrative de la biodiversité : enjeux de la biodiversité et des services rendus des écosystèmes aux activités, à la société, aux territoires.
- Evaluation de la biodiversité (observatoires) sous forme citoyenne et partenariale à toutes échelles, du local à l'international. Les observatoires doivent être produits équitablement notamment vis-à-vis des producteurs de données de terrain et des associations expertes. Mise en œuvre d'une expertise partagée sur la biodiversité.
- Une plus grande mobilisation pour la biodiversité :
 - des particuliers et usagers de la nature ;
 - des collectivités, notamment au niveau intercommunal ;
 - des acteurs socio-économiques, notamment les entreprises.
- Des réponses adaptées à toutes les espèces menacées (Stratégie nationale de création d'aires protégées, plan d'actions, formats de projets mieux adaptés aux problématiques et aux bonnes échelles).
- Réelle et efficace application du triptyque éviter/réduire/compenser, bien concentrée sur les enjeux avec une éthique de la compensation rigoureuse et pragmatique.
- Mise en œuvre de la Trame verte et bleue de façon ambitieuse et partenariale, en impliquant les bénévoles et permettant un réel maillage d'actions du territoire.
- Arrêt de la consommation d'espaces agricoles, forestiers et naturels.
- Maintien et restauration de la nature et de l'agriculture en ville.
- Accompagnement de l'agriculture et anticipation des changements en forêt, sur les enjeux de biodiversité.
- Meilleure prise en compte de l'environnement et de la biodiversité dans la formation, à toutes les étapes de la vie et à tous les échelons du territoire.

Stratégie 2012 pour la LPO au niveau national

Nous présentons ici les pistes de travail identifiées en Franche-Comté pour décliner la nouvelle stratégie de la LPO (2012-2017).

Consolidation du socle existant : des expertises reconnues et des valeurs professionnelles pérennes

Consolidation de la démarche observatoire et valorisation de notre expertise. Meilleure valorisation de la réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey.

Puis sept orientations :

Evolution des actions de conservation vers les espaces pour répondre aux exigences de conservation des espèces

- > Etre force de proposition pour la création d'espaces protégés et gérés et sur la définition des modalités de gestion.
- > Faire évoluer pour plus de réussites nos plans d'actions espèces en programmes partenariaux sur des territoires (ex : plans d'actions Milan royal et Pie-grièche grise vers un programme agro-environnemental des prairies du massif jurassien).
- > Approche Trame verte et bleue avec des refuges LPO, des accompagnements sur les documents d'urbanismes et des sites.
- > Meilleure prise en compte des enjeux montagne et forêt.

Renforcement de la présence de la LPO sur le champ du respect du vivant et de la cause animale

- > Meilleure prise en charge des actions suivantes : nature de proximité, nature en ville, refuge LPO, acheminement de la faune en détresse, médiation en faveur de la faune, etc.

- > Meilleur suivi du traitement de certaines espèces (nuisibles, grand cormoran) sur des fondements peu déontologiques et sans évaluation de la réelle efficacité des actions de destructions.

Intensification ciblée des relations avec les adhérents, les bénévoles et les sympathisants

- > Un programme et des moyens dédiés aux groupes locaux et au bénévolat en ciblant les jeunes, les retraités et les familles avec enfants.

Extension du champ d'action de la LPO à la biodiversité

- > Renforcement des actions sur les amphibiens, les reptiles et les mammifères (hors chauve-souris).
- > Approche intégrative de la biodiversité dans les activités socio-économiques, par des accompagnements adaptés.

Augmentation du nombre d'adhérents

- > Cette évolution est la principale clé pour augmenter le bénévolat.

Renforcement de la diversification des sources de financement

- > Augmenter les prestations et les partenariats avec le secteur privé.

Les combats militants et leur médiatisation

- > Se concentrer sur des dossiers et faire connaître notre action.

Les réussites de la LPO Franche-Comté

Du Groupe des jeunes naturalistes...(1959-1978)

- Prix d'encouragement du Ministère de la Jeunesse et des sports aux fondateurs de l'association en 1959.
- La revue Falco, annuelle depuis 1967.
- Rencontres nature, colloque annuel.

... devenu Groupe naturaliste de Franche-Comté (1978-2006)

- Enquête chevêche des années 90.
- Recours sur les dates de chasse/nuisibles.
- Création de la Réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey.
- Impulsion des Réserves naturelles nationales de Remoray, des Ballons Comtois, les Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) du Drugeon (25), de Vaivre-Vesoul, de Champlitte (70).
- Désignation de Zones de protection spéciales, notamment celle de la Bresse, pour les ardéidés (hérons) menacés.
- Publication des atlas ornithologique (1984) et herpétologique (2000).
- Progression forte de la sensibilisation à partir de 2005.
- Réseau d'observation de la faune vertébrée : partenariat et prémices de l'observation d'aujourd'hui.
- Création d'emploi (en moyenne un par an).
- 15 ans de sauvetage d'amphibiens à Pontcey.

...puis LPO Franche-Comté (2007-...)

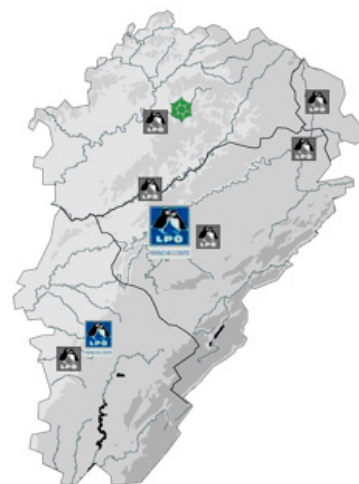
- Base de données en ligne et définition de la liste rouge régionale.
- Impulsion et développement du réseau national visionature.
- Début des groupes locaux.
- Participation à la construction de la Maison de l'environnement de Franche-Comté.
- Hausse du bénévolat, 1000 membres en 2010, > 40 000h de bénévolat.
- Nomination au Conseil économique, social et environnementale régional (CESER).
- Refuges LPO collectivités sur sites importants : sites Unesco (Saline Royale d'Arc-et-Senans, Centre ancien de Besançon) et grands plans d'eau de loisirs (site du Malsaucy des Eurockéennes, Lac de Vaivre-Vesoul et Etang des Forges à Belfort).
- Evaluation du deuxième plan de gestion de la Réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey.
- Restauration entamée du site de Pagny (39).
- Initiation du Programme régional de conservation des espèces (PRCE).

Les dossiers "chauds" à venir pour la LPO Franche-Comté

- Oiseaux en danger des zones humides agricoles.
- Démarche ambitieuse pour la Stratégie de création des aires protégées (SCAP), notamment sur les vallées alluviales, les étangs, les zones humides et en montagne.
- Stopper les projets d'aménagements sur les cœurs de biodiversité.
- Défense des grands prédateurs et des moins grands prédateurs (à poils et à plumes).
- Limiter les pesticides et autres toxiques dans les milieux.
- Assurer la pérennité de la structure :
 - enjeux économiques ;
 - évolution du bénévolat ;
 - exemplarité en terme de responsabilité sociale et environnementale.



La LPO, aujourd'hui



En France

La Ligue pour la protection des oiseaux agit au quotidien pour la sauvegarde de la biodiversité, à partir de sa vocation de protection des oiseaux. Forte de 45 000 membres, la LPO est aujourd'hui l'une des premières associations de protection de la nature en France.

La LPO a été créée en 1912 pour mettre un terme au massacre du macareux moine en Bretagne, oiseau marin devenu, depuis, son symbole. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1986. Elle est dirigée par Michel Métais et présidée par Allain Bougrain Dubourg.

La LPO est le représentant français de BirdLife International, alliance mondiale qui réunit plus de 100 organisations de protection de la nature (2,3 millions d'adhérents dans le monde).

La LPO est présente dans 21 régions et 73 départements, 6 centres de sauvegarde, 9 réserves naturelles nationales et 4 réserves naturelles régionales.

Son activité s'articule autour de 3 grandes missions :

- protection des espèces ;
- préservation des espaces ;
- éducation et sensibilisation.

En Franche-Comté

- Le Groupe naturaliste de Franche-Comté créé en 1959 est devenu LPO Franche-Comté en 2007.
- Une convention et une charte lient la LPO Franche-Comté à la LPO France.
- > 1000 membres.
- Cinq groupes locaux.
- Une antenne à Lons-le-Saunier (39).
- Une Réserve naturelle nationale à Frotey (70).
- Douze salariés.
- 40 % sur la connaissance pour la conservation.
- 40 % sur la conservation de site et d'espèces.
- 20 % sur la sensibilisation.
- Budget d'environ 650 000 € en 2011.

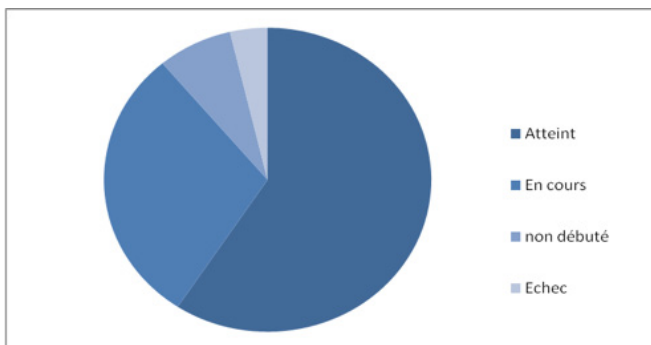
Indicateurs de l'évolution récente de la LPO

Indicateurs	2006	2011	Coef.
Nb de membres	310	1050	x 3
Bénévolat	11 000 h	> 40 000 h	x 4
Budget	280 000 €	670 000 €	x 2
Nb de postes	7	12	x 2
Nb de refuges	-	325	-
Nb groupe locaux	1	5	x 5
Nb espèces en plan d'action	1	6	x 6
Nb de données	34 000	275 000	x 4
Nb d'animations	137	~ 320	x 4
Nb de données diffusées	~0	> 600 000	x 2
Nb de pages du rapport d'activité	12	~30	x 2

Au cours de la période récente, la LPO Franche-Comté a connu une forte évolution. Les indicateurs ci-dessus montrent que le bénévolat est un moteur fondamental et important de l'association en plein essor. L'objectif d'atteindre 1000 membres a été atteint en 2010, faisant de la LPO Franche-Comté l'une des associations régionales les plus fortes en nombre de membres et en bénévolat. La progression du bénévolat est notablement importante ces dernières années en raison d'une part de l'essor de la connaissance permis par de nouveaux outils web participatifs et par une animation dynamique, d'autre part du dynamisme des groupes locaux.

Le précédent projet associatif, défini en 2007 lors de l'évolution du GNFC en LPO Franche-Comté, a été bien suivi. La figure ci-dessus montre qu'une majorité des objectifs ont été atteints et qu'une bonne part sont en cours de réalisation. Nous détaillons ci-après le travail mené depuis.

Evaluation du projet associatif de 2007



Améliorer les connaissances

Améliorer le réseau d'observateurs et les outils

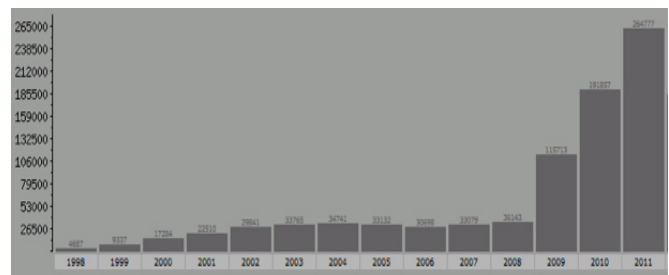
Le système d'animation d'observateurs et des outils a été révolutionné par la mise en place d'une base de données en ligne. C'est ainsi que la production de données a été très fortement augmentée de 30 000 données par an.

Nous sommes en 2012 à près de 300 000 données/an. Plus de 1000 inscrits et environ 800 contributeurs renseignent l'outil dans une démarche participative et citoyenne. La connaissance est restituée en temps réel pour mieux orienter les prospections et l'usage de ces informations. Les données synthétiques sont accessibles à tous par commune et par maille de 10x10 km. Le site est utilisé par de nombreux usagers : l'observateur de la nature, les partenaires de la

LPO (Office nationale des Forêts, Conservatoire des espaces naturels, Office nationale de la chasse et de la faune sauvage, Réserves naturelles nationales), les institutionnels, parmi lesquels les services de l'Etat, ainsi que par les bureaux d'études.

Ces travaux nous amènent à une forte impulsion et à une implication dans le projet SIGOGNE (<http://www.ppnmefc.org/pf/>) et au niveau national dans le déploiement du réseau de base de données Visionature (<http://www.ornitho.fr/>).

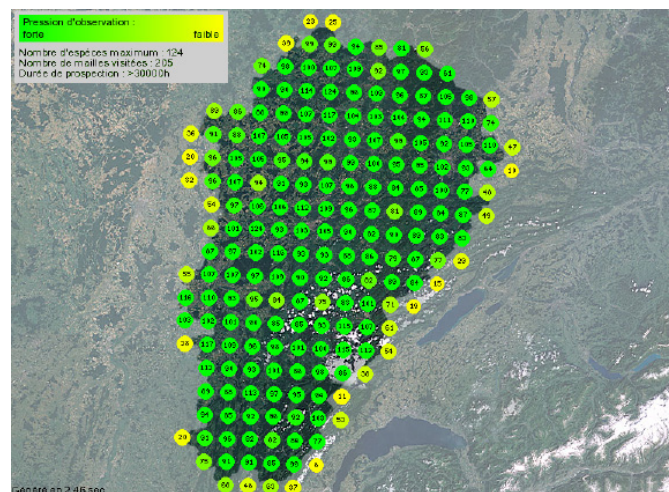
Nombre de données naturalistes par an



Mener des inventaires régionaux et des suivis réguliers

Depuis 2007, la démarche d'organisation d'une batterie d'inventaires et de suivis a été progressivement consolidée. Des suivis importants, comme le Suivi temporel des oiseaux communs (STOC) qui a connu ses 10 ans en 2010, entrent dans le suivi de long terme. Un dispositif important a été lancé en 2009 : l'atlas national des oiseaux, dont les prospections de terrain se finissent en 2012, avec un niveau de prospection inédit en Franche-Comté. Ces deux dispositifs clés sont complétés par des actions engagées

Richesse en oiseaux nicheurs par maille de 10x10km (2009-2012)



récemment ou plus anciennement :

- suivi du grand cormoran ;
- Wetlands International (suivi annuel des oiseaux d'eau à mi-janvier) ;
- suivi et veille des espèces patrimoniales ;
- suivi des espèces allochtones ;
- etc.

Une restitution de tous les dispositifs est réalisée annuellement, notamment en 2011 :

<http://files.biolovision.net/franche-comte.lpo.fr/userfiles/publications/Obsnatubulls/olb22monitoring2011.pdf>

Publier des ouvrages de références

En 2011, la LPO a publié en ligne une synthèse, un état des lieux de toutes les espèces menacées en Franche-Comté qui relève de sa compétence :

http://files.biolovision.net/franche-comte.lpo.fr/userfiles/publications/monographies_liste_rouge_2.pdf

Améliorer la conservation de la nature

Plan de conservation d'espèces (amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères sauf chauves-souris)

Depuis 2007, la conservation d'espèces a évolué avec les plans d'actions nationaux : milan royal dès 2006 puis pie-grièche grise et sonneur à ventre jaune.

Agriculteur et chargé de mission de la LPO Franche-Comté s'apprêtent à protéger un nid de Vanneau huppé



Ces plans d'actions nationaux sont complétés par une démarche en faveur des espèces menacées au niveau régional comme le crapaud calamite, la couleuvre vipérine ou les oiseaux en danger des zones humides agricoles (vanneau huppé, courlis cendré, râle des Genêts, tarier des prés).

En 2011, sept espèces prioritaires sont ainsi traitées.

Gérer la Réserve Naturelle Nationale de Frotey-lès-Vesoul et développer les refuges LPO

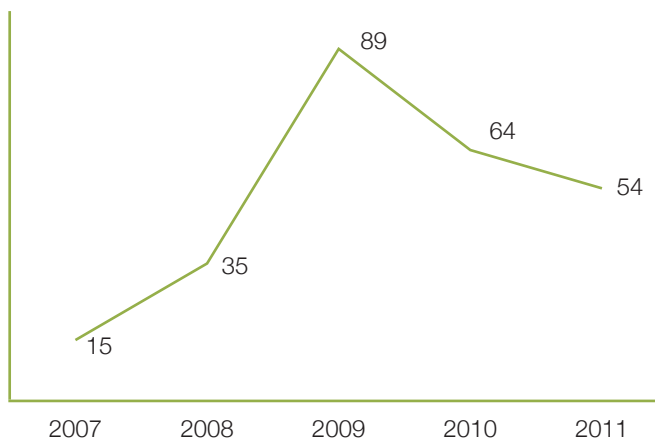
Le programme refuge LPO a connu une forte dynamique sur les personnes physiques (refuge pour particuliers).

Concernant les refuges à destination des personnes morales, de nombreux sites bénéficient de ce programme :

- Ceinture Verte de la boucle de Besançon (25) ;
- Saline Royale d'Arc-et-Senans (25) ;
- Lac de Vaivre-Vesoul (70) ;
- Site du Malsaucy (90) ;
- Etang des Forges (90) ;
- Ecole de Biarne (39) ;
- Agence Crédit Agricole d'Arinthod (39) ;
- etc.

L'impact sur la biodiversité de ces sites et sur la sensibilisation du public est significatif.

Représentation du nombre de création de refuges LPO par an





Pancarte signalant un refuge LPO

Accompagner les acteurs pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue

De très nombreuses actions en partenariat nous conduisent à conseiller et à accompagner des actions de collectivités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité.

Ainsi, nous fournissons des éléments pour la création d'espaces protégés (ex : Arrêté préfectoral de protection de biotope "faune rupestre", Stratégie de création d'aires protégées), ou d'espaces dont la gestion en faveur de la biodiversité est concertée (Natura 2000, Espaces naturels sensibles du Doubs et du Territoire-de-Belfort). L'ensemble de ces actions est donc dirigé vers les cœurs de biodiversité.

Conscient de la fragmentation des espaces naturels, nous participons depuis longtemps aux travaux concernant le franchissement des infrastructures (routes, voies ferrées, transport d'énergie).

Enfin, dès 2010, nous nous sommes investis dans l'application de la trame verte et bleue avec une expérimentation en moyenne vallée de la Loue visant à identifier les pistes d'action et les outils à mettre en œuvre. C'est sur ce secteur que nous espérons continuer cette démarche en 2013 par la mise en œuvre de ces pistes en lien avec l'animateur Natura 2000.

Sensibiliser à la nature

Mieux se porter vers les acteurs de l'environnement et les élus

Le programme refuges LPO répond en partie à cette orientation. Néanmoins, force est de constater que cet axe de travail n'a pu être suffisamment développé.

Mener des actions structurantes pour le grand public en y impliquant d'autres publics (sympathisants, scolaires)

Les Rencontres nature, événement annuel de la LPO Franche-Comté, constituent un moment fort, rassemblant le public, nos membres et nos partenaires, soit une centaine de personnes à chaque édition. Les dernières années ont mis l'accent sur des rencontres nature mettant en valeur l'engagement bénévole.

Le projet nature au pas de sa porte, quant à lui, permet, par une action de médiation, de favoriser la cohabitation entre la faune et les citoyens. Une centaine d'interventions sont réalisées par an.

Mener des actions en milieu scolaire en se rapprochant des actions et des sites de la LPO (refuges LPO, réserve naturelle du Sabot de Froteyen)

La LPO Franche-Comté s'est fortement et principalement impliquée dès 2005 sur cet objectif avec la création d'un poste spécialisé dans le face à face en 2011. Depuis 2006, l'action d'éducation à l'environnement en milieu scolaire et en structure de loisir a permis de sensibiliser près de 150 classes et groupes. Pour le jeune public et les groupes, nous privilégions la pédagogie de projet, permettant aux enfants de concevoir et de réaliser un projet concret en faveur de la biodiversité.

Les fondamentaux de la LPO Franche-Comté

Objet statutaire

Agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation**.

Les valeurs et principes de la LPO Franche-Comté

- Un collectif : ouverture, convivialité, partage et démocratie.
- Des compétences : expertise et professionnalisme.
- L'engagement dans l'action : sur le terrain et dans le débat public.
- L'honnêteté et la transparence.

En quelques mots

La LPO Franche-Comté est une association régionale de protection de la nature. Elle est un acteur reconnu et incontournable par son expertise, sa voie représentative et son action sur le terrain, par sa complémentarité entre les bénévoles et les salariés. Elle s'organise en groupes locaux, maille le territoire et œuvre dans la convivialité.

Au sein de réseaux, elle partage ses connaissances, ses savoir-faire pour agir en faveur de la biodiversité en mobilisant tous les acteurs de la société (membres et sympathisants, institutionnels et entreprises).

La LPO Franche-Comté privilégie le partenariat, le plaidoyer, l'accompagnement vers une meilleure prise en compte de la biodiversité. Elle n'exclut pas d'autres formes d'actions (exemple : débat public, contentieux, etc.) pour dénoncer les atteintes à la biodiversité en identifiant comme incontournables celles à fort impact.

Les compétences de la LPO Franche-Comté

Expertise sur les oiseaux, les amphibiens, les reptiles et les mammifères (sauf chauve-souris) issue du terrain et par une approche pluridisciplinaire et partenariale sur l'ensemble de la biodiversité.

Biologie appliquée à la conservation de la nature : gestion de sites naturels, de sites agricoles, forestiers et urbanisés, approche trame verte et bleue privilégiée car les compétences sur les oiseaux, les amphibiens, les reptiles et les mammifères nous amènent naturellement à des approches intégrées avec le contexte socioéconomique à l'échelle des paysages.

Education à l'environnement au sens le plus large incluant la sensibilisation et la communication tout public et à caractère scientifique, la médiation environnementale, l'interprétation et la valorisation de sites, l'animation de groupes de jeunes et d'adultes, la formation et l'animation de réseaux.

Enfin, le partenariat, l'accompagnement, l'ingénierie de projet et l'assistance à maîtrise d'ouvrage sont les configurations courantes de l'association.

** Objet statutaire à adopter à la prochaine Assemblée générale extraordinaire, conforme à celui de la LPO France

Le nouveau projet associatif de la LPO Franche-Comté

Axe I. Partager notre expertise et nos savoir-faire

L'objectif est de porter à connaissance l'état de la biodiversité et son évolution connue de la LPO en Franche-Comté, de sensibiliser et de faire reconnaître les enjeux. Il s'agit aussi de fournir à tous les compartiments de la société (particuliers, personnes morales, publiques ou privées) les moyens pour l'action en faveur de la biodiversité par un transfert de connaissance et de savoir-faire.

- **Grand Projet 1. Produire un observatoire des espèces^{***}**
- **Grand Projet 2. Informer, sensibiliser et former tous les publics**
- **Grand Projet 3. Accompagner les territoires, les acteurs et les sites**

Axe II. Mobiliser à toutes échelles

L'objectif est de rassembler et de mettre en action tous les compartiments de la société (bénévoles, sympathisants, autres associations, sphère publique, sphère privée) autour du projet et des actions de la LPO.

- **Grand Projet 4. Développer les groupes locaux et le bénévolat**
- **Grand Projet 5. Développer les refuges LPO et les partenariats**

Axe III. Agir pour les oiseaux et la biodiversité

L'objectif est de préserver les espèces par des actions conçues à l'échelle et avec les méthodes nécessaires et suffisantes pour obtenir des résultats.

- **Grand Projet 6. Mettre en œuvre des plans d'action pour des espèces et des espaces**
- **Grand Projet 7. Plaider pour la biodiversité et dénoncer les atteintes**

^{***} oiseaux, amphibiens, reptiles et mammifères sauf chauves-souris



AXE I

PARTAGER NOTRE EXPERTISE ET NOS SAVOIR-FAIRE

La finalité est de porter à connaissance l'état de la biodiversité connue de la LPO en Franche-Comté et son évolution, de sensibiliser et de faire reconnaître les enjeux. Il s'agit aussi de fournir à tous les compartiments de la société (particuliers, personnes morales, publiques ou privées) les moyens pour l'action en faveur de la biodiversité par un transfert de connaissance et de savoir-faire.

1. Produire un observatoire des espèces
2. Informer, sensibiliser et former tous les publics
3. Accompagner les territoires, les acteurs et les sites

Liens avec la Stratégie nationale de la biodiversité (SNB)

- A. notamment items 1 et 2 "Susciter l'envie d'agir pour la biodiversité" par les grands projets 1 et 2
- B. "Préserver le vivant et sa capacité à évoluer" par le grand projet 3
- C. notamment items 7 et 8 "Investir dans un bien commun, le capital écologique" par les grands projets 2 et 3
- D. "Assurer un usage durable et équitable de la biodiversité" par les grands projets 2 et 3
- E. notamment items 14 et 15 "Assurer la cohérence des politiques et l'efficacité de l'action" par les grands projets 2 et 3
- F. "Développer, partager et valoriser les connaissances" par les grands projets 1, 2 et 3

1. Produire un observatoire des espèces

Contexte

La LPO Franche-Comté est dans son cœur d'action et d'expertise historique lorsqu'elle travaille quotidiennement à connaître la situation de la biodiversité régionale (oiseaux, amphibiens, reptiles et Mammifères hors chauves-souris). Elle le fait dans un souci de porter à connaissance et de sensibilisation pour une prise en compte diffuse et participative à long terme. Elle le fait également dans un souci de prise en compte immédiate par les acteurs et pouvoirs publics qui ont des leviers d'actions directes ou moins directes sur la santé de l'environnement en général et la biodiversité en particulier.

Objectifs

Développer une expertise reconnue, permanente et actualisée, en intégrant et impulsant un observatoire régional de la biodiversité, avec les partenaires impliqués dans la problématique et en cohérence avec les échelles infrarégionales et (inter)nationales. Un observatoire biodiversité prêt à dialoguer avec les autres dispositifs statistiques décrivant notre société (climat, socio-économie, etc.)

Objectif à long terme

Être une composante essentielle d'un Observatoire régional de la biodiversité mature, en routine, intégré et partenarial à toutes échelles (locale, régionale, nationale, internationale).

Objectif intermédiaire

Faire partie de l'Observatoire qui prend réellement corps avec des outils opérationnels, des partenaires partageant la méthode et la finalité, des moyens solidifiés et inscrits dans les politiques à moyen terme.

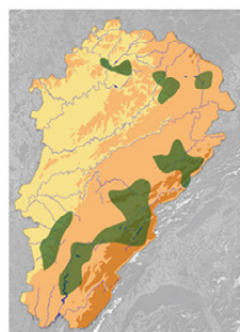
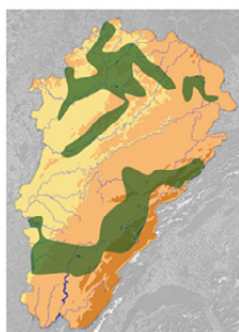
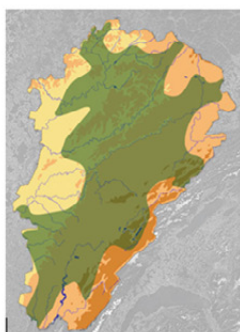
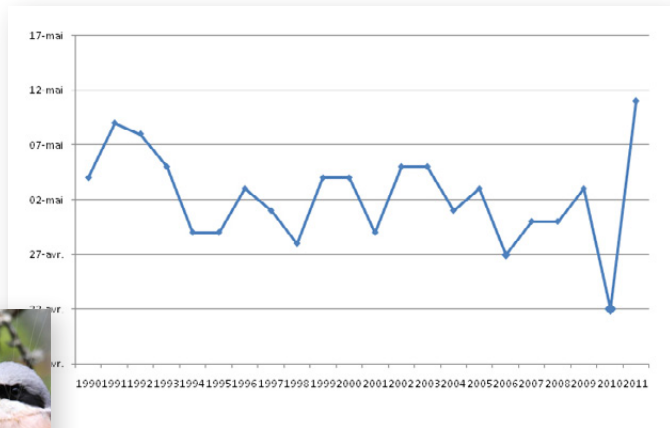
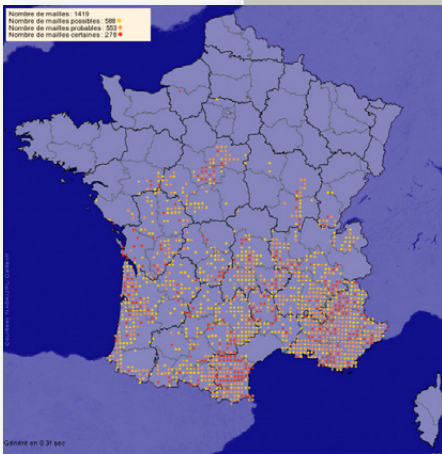
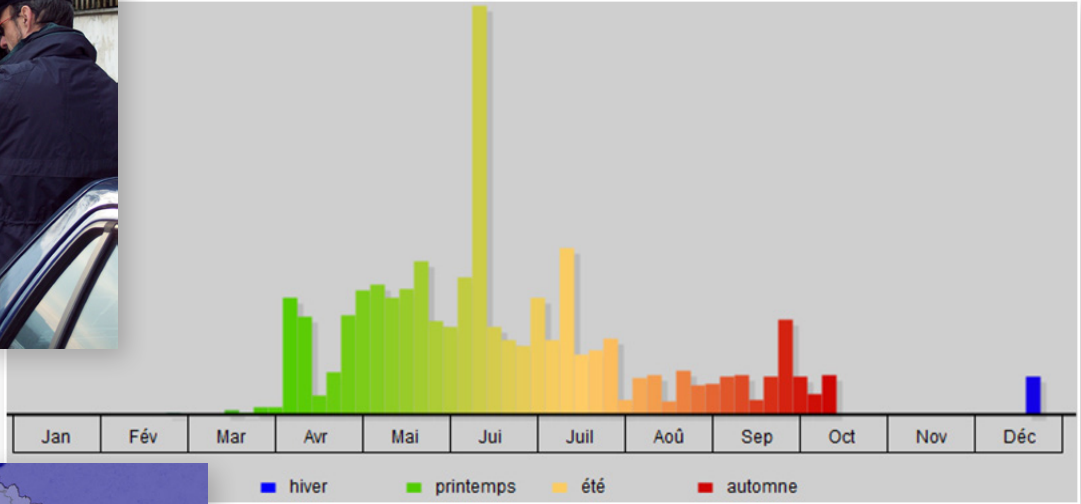
Une valorisation majeure de l'état de la connaissance fait date et sert d'étape clé par la publication d'un ouvrage référence sur la biodiversité connue de la LPO.

Objectif à court terme

Impulser et asseoir les fondations de l'Observatoire, consolidation des outils et dispositifs LPO pour y contribuer, partenariats (infra régionaux, régionaux et nationaux) et allocations de moyens.

Familles de projets et descriptif

- Développer et faire vivre une base de données.
- Animer un réseau d'observateurs et de partenaires.
- Organiser l'acquisition de données par un monitoring construit et pérenne.
- Diffuser et valoriser la connaissance au profit des acteurs de la conservation, de la sensibilisation et des acteurs-décideurs.



1991-1995

1996-2000

2001-2005

2006-2010

2. Informer, sensibiliser et former tous les publics

Contexte

La LPO Franche-Comté a toujours fait de la sensibilisation à la nature un axe important de son action. Le calendrier des animations nature, très fourni depuis de nombreuses années, en témoigne. A partir de 2004-2005, un nouvel élan a été pris avec la mise en place d'actions de sensibilisation par des salariés à destination du grand public et des publics jeunes. Depuis 2007, avec le passage en LPO, ces actions bénévoles et salariées se sont multipliées avec de nombreux stands, toujours un grand nombre d'animations, des séjours nature et des formations.

La LPO décline ainsi le projet éducatif national construit en 2009 avec le concours de la LPO Franche-Comté.

Objectifs

Il s'agit maintenant de mieux organiser nos actions d'éducation à l'environnement (au sens large) pour :

- informer nos membres et sympathisants ;
- vivre ensemble dans la nature ;
- informer la société de nos actions, de nos résultats et de nos positions ;
- améliorer nos actions de sensibilisation vers des publics à convaincre véritablement (acteurs, élus, personnes non sensibilisées à l'environnement) ;
- mieux prendre en compte les publics spécifiques (en situation de handicap, jeunes en difficulté et retraités notamment) ;
- former à toutes les étapes de la vie à tout échelon du territoire. C'est par la formation que nous arriverons à démultiplier les actions et la sensibilisation à l'environnement dans les différents compartiments de la société ;
- avoir des événements structurants pour la LPO Franche-Comté pour rassembler et faire corps avec nos membres, nos sympathisants et partenaires ainsi que pour augmenter le nombre de nos partenaires et membres ;

Objectif à long terme

La LPO Franche-Comté, ses actions et les enjeux de biodiversité sont connus par une part croissante et significative de la population.

Objectif intermédiaire

Première évaluation de nos plans d'action. Ajustements pour parvenir à l'objectif à long terme.

Objectif à court terme

Démarrer concrètement le plan d'action formation. Commencer la refonte de la communication. Mieux structurer l'événementiel.

Familles de projets, descriptif et plans d'action

- Animations pour le public familial.
- Animations pour jeunes (scolaire, péri-scolaire).
- Communication LPO.
- Evènements LPO.
- Formations.

PLANS D'ACTION

> Plan d'action Formation des professionnels

Objectif à moyen terme

Une offre de formation de la LPO Franche-Comté est opérationnelle.

> Plan d'action Animations grand public

Objectif à moyen terme

Permettre aux bénévoles d'assurer une sensibilisation plus décentralisée, locale et ponctuée de moments forts annuels.

> Plan d'action Communication

Objectif à moyen terme

Redéfinir la stratégie et les outils de communication (sites internet, liste de diffusion, réseaux sociaux, publication, plan média, événementiels clé).



3. Accompagner les territoires, les acteurs et les sites

Contexte

Les enjeux régionaux, tant économiques qu'écologiques, qui visent à l'amélioration de la biodiversité exigent des approches différentes avec la mise en place de nouvelles gouvernances, à l'échelle des territoires. Il s'agit aussi de mettre en place une coopération aux niveaux régional et local entre agriculteurs, forestiers, entreprises, volontaires et ONG vers des paysages plus accueillants pour la biodiversité afin de préserver les services rendus aux écosystèmes. Impliquer l'ensemble des compartiments de la société sur une approche territoriale aux niveaux régional et local est la seule issue pour obtenir des résultats significatifs pour la biodiversité. La LPO se propose d'impulser et d'accompagner ces démarches en faveur de la biodiversité en prenant en compte tous les enjeux de notre société pour un avenir soutenable.

Objectifs

Objectif à long terme

Faire en sorte que les collectivités et acteurs socio-économiques (agriculture, forêt, sports et manifestations, triptyque éviter/réduire/compenser) prennent en compte la biodiversité et les services rendus aux écosystèmes.

Objectif intermédiaire

Les grands secteurs bénéficient de programmes LPO Franche-Comté : agriculture, forêt, urbanisme, et grandes collectivités notamment avec des approches territoriales.

Objectif à court terme

Mise en œuvre de programmes expérimentaux/pilotes comme par exemple des expériences en milieu agricole ou sur des territoires.

Familles de projets et descriptif

L'impact positif sur la biodiversité est recherché par le partenariat et nos prestations. Ces deux modes de travail nous permettent de toucher tous les acteurs de la société. Le travail de la LPO est basé sur notre expertise.

- Assistance à maîtrise d'ouvrage ou d'œuvre sur document de gestion (Document d'objectifs Natura 2000, plan de gestion) ou stratégiques (notamment document d'urbanismes : Plan locaux d'urbanismes-PLU ou schéma de cohérence territoriale-SCoT).
- Accompagnement par la connaissance (suivi-évaluation).
- Accompagnement sur la mise en œuvre de programme d'actions ou d'actions de conservation.

PLANS D'ACTION

> Conception d'une offre de prestation et partenariat

Objectifs à court terme

Réalisation du business plan (conception de l'offre, étude de faisabilité tant du point de vue des moyens humains que financiers) visant à améliorer l'offre.

> Plan d'action Agriculture

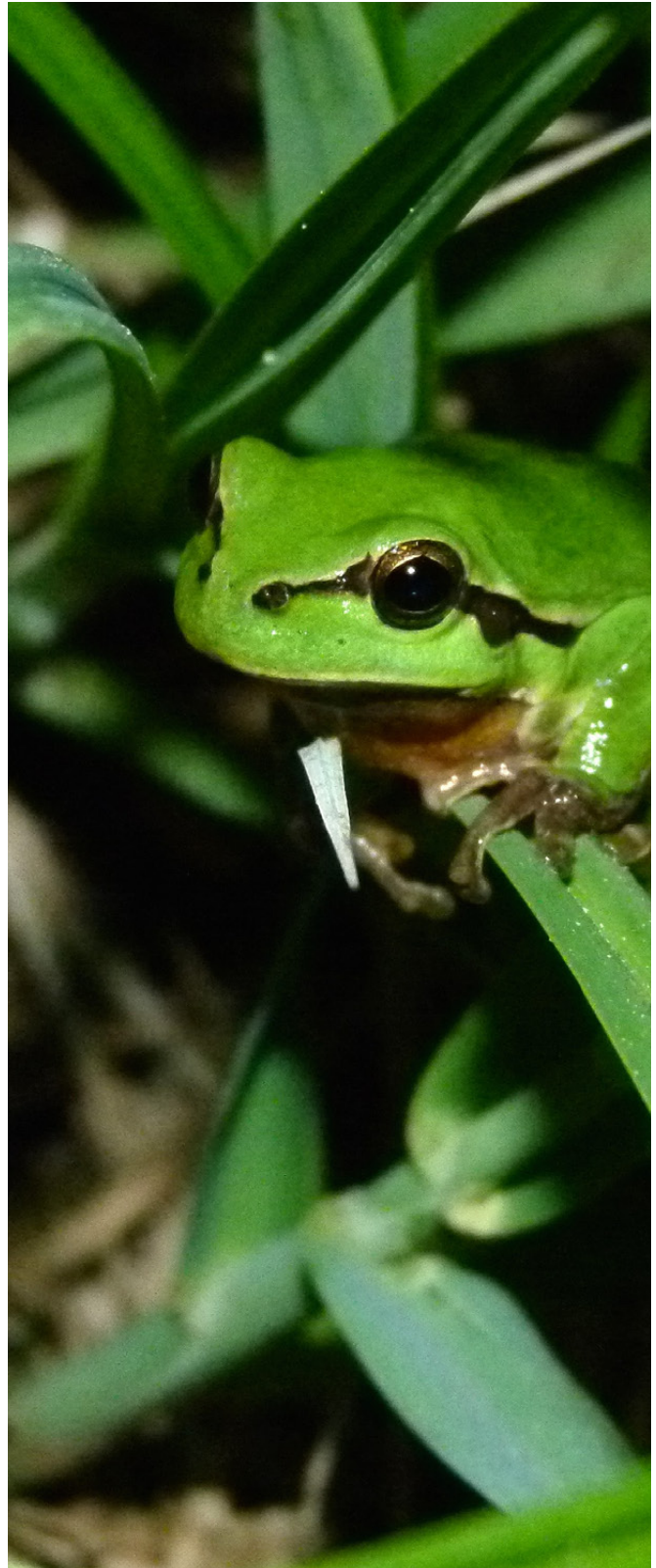
Objectifs à long terme

Contribuer à faire évoluer de système agricole en privilégiant les synergies entre économie (objectifs de production) et biodiversité (démontrer les intérêts nombreux de la biodiversité pour les services écologiques dans les agrosystèmes) : plus de place à la connaissance, à la formation et à la technicité.

> Plan d'action Forêt

Objectifs à long terme

Evaluer et limiter les impacts liés aux changements actuels en forêt sur les deux secteurs (forêts soumises et privées).





AXE II

MOBILISER À

TOUTES ÉCHELLES

La finalité est de rassembler et de mettre en actions tous les compartiments de la société (bénévoles, sympathisants, autres associations, sphère publique, sphère privée) autour du projet et des actions de la LPO.

4. Développer les groupes locaux et le bénévolat

5. Développer les partenariats et les refuges LPO

Liens avec la Stratégie nationale de la biodiversité (SNB)

- A. notamment items 2 et 3 "Susciter l'envie d'agir pour la biodiversité" par le grand projet 5
- B. notamment items 5 et 6 "Préserver le vivant et sa capacité à évoluer" par le grand projet 5
- C. "Investir dans un bien commun, le capital écologique" par le grand projet 5
- D. notamment items 11 et 12 "Assurer un usage durable et équitable de la biodiversité" par les grands projets 4 et 5
- E. notamment item 15 "Assurer la cohérence des politiques et l'efficacité de l'action" par le grand projet 5
- F. notamment items 18 et 19 "Développer, partager et valoriser les connaissances" par le grand projet 5

4. Développer les groupes locaux et le bénévolat

Contexte

La LPO Franche-Comté est forte d'un réseau de 1000 membres et de nombreux bénévoles actifs. Ces membres sont répartis sur tout le territoire régional et certains bénévoles se sont regroupés depuis 2007 dans des groupes locaux. Cette échelle d'organisation permet d'agir plus efficacement en nouant des partenariats locaux, qui permettront de réaliser de nouvelles actions (refuges LPO, animations, actions de conservation, etc.), en impliquant plus fortement les membres des groupes, en se formant à l'aide de personnes ressources dans le groupe, suivant les thématiques propres à l'association (par ex : enquêtes, stand, sorties nature, pose de nichoirs, juridique, formation, etc.). Cette démultiplication de l'action de l'association régionale au niveau local (tout en ayant des liens forts avec le conseil d'administration et l'équipe salariée), mérite d'être étendue à tout le territoire.

Les enjeux pour développer le bénévolat sont doubles :

- Formation de bénévoles pour l'action sur les trois "métiers" de la LPO : connaissance, conservation, sensibilisation et formation pour la prise de responsabilités associatives.
- Augmentation du nombre de membres, parce que le nombre bénévoles actifs est en corrélation avec le nombre de membres. Une priorité sur les jeunes, les jeunes retraités et le public familial sera visée.

Objectifs

La finalité est d'obtenir les conditions pour obtenir la présence des groupes locaux dans tous les territoires, afin de pouvoir agir partout en région. Ceci permettra de démultiplier les actions de la LPO sur ses trois axes d'interventions : connaissance, conservation et sensibilisation selon un mode participatif.

Objectifs à long terme

Réunir les conditions d'accompagnement des groupes permettant l'émergence de nouveaux groupes locaux et la pérennité des groupes existants.

Objectifs à court terme

Confirmer le diagnostic des groupes existants (forces et faiblesses, opportunités, menaces). Recueillir les besoins des bénévoles et construire avec des bénévoles une animation avec possiblement une personne salariée en appui.

Familles de projets et descriptif

- Communication des groupes locaux entre eux et communication entre groupes locaux et association régionale.
- Mise en œuvre d'un plan de formation (coordination et mise en œuvre).
- Développement de projets, notamment des projets thématiques déclinables dans chaque groupe local, fondés sur un modèle mixte avec la collaboration de salariés et de bénévoles. Notamment un programme de conservation participative.
- Coordination et accompagnement des groupes locaux.

PLAN D'ACTION

> Construction d'un poste de développement

L'opportunité d'un poste généraliste, de coordination est à privilégier.

Missions à privilégier :

1. Coordination de la formation (coordination et mise en œuvre). Formation aux bénévoles mais aussi formation des bénévoles à d'autres bénévoles. Fonction de formateur utilisée également pour des prestations de formations aux acteurs et au public.

2. Développement de projets notamment de projets thématiques déclinables dans chaque groupe local, fondés sur un modèle de projet mixte avec salariés et bénévoles. Notamment projet de conservation participative.

3. Développement et valorisation (au sens propre du terme, en euros) d'actions initiées localement.

4. Coordination et accompagnement des groupes locaux :

Ceci dans les trois "métiers" LPO : connaissance, conservation, sensibilisation et avec deux programmes qui méritent une attention spécifiques :

- programme refuge LPO et plus largement projet de conservation participative ;
- programme de sciences participatives.

Coté financement, une approche projet et la valorisation de la compétence de formation sont des pistes soutenables, en complément de subventions associatives acquises au niveau régional par l'association mais aussi au niveau local (commune, intercommunalités) à rechercher par les groupes locaux. Des actions pour financer les activités du groupe et son accompagnement sont à concevoir et à développer.



5. Développer les refuges LPO et les partenariats

Contexte

La LPO Franche-Comté doit développer des partenariats pour amener et accompagner tous les acteurs de la société sur des actions pour la biodiversité. Ce partenariat se construit de plus en plus avec des logiques collectives de plateau (dans la Maison de l'environnement de Franche-Comté) avec des plateformes pour développer des programmes à large partenariat structurants et innovants.

Objectifs

Ce grand projet est consacré à des actions de développement vers l'extérieur, pour avoir un réel impact positif sur la biodiversité et diversifier nos ressources financières.

Objectifs à long terme

Intégration d'une politique biodiversité sectorielle et transversale via un partenariat avec la LPO des grandes filières et secteurs, les grandes collectivités (jusqu'aux villes moyennes et communautés de communes). L'offre de la LPO Franche-Comté est adaptée à tous les publics.

Objectif intermédiaire

Faire bénéficier les grands secteurs des programmes LPO Franche-Comté : agriculture, forêt, urbanisme, et grandes collectivités, notamment avec des approches territoriales.

Objectif à court terme

Identifier et initier les partenariats et participer à la mise en œuvre de programmes expérimentaux/pilotes sur des territoires ou sur des filières, des secteurs économiques ou des collectifs (agriculture par exemple).

Familles de projets et descriptif

Il s'agit ici de développer des partenariats et des offres pour atteindre l'objectif de pouvoir travailler avec tous les acteurs de la biodiversité. Les logiques collectives, qu'elles soient appliquées à nos réseaux associatifs ou aux partenaires publics et privés, seront privilégiées, voire impulsées.

Développement de partenariats

Augmenter les partenariats tant en diversité qu'en volume : public et privé et sur les différents secteurs socio-économiques pour pouvoir apporter à tout acteur de la société la possibilité d'action pour la biodiversité.

Programme refuge LPO et approches nature de proximité

Un refuge est un agrément fourni par un partenariat entre LPO et gestionnaire de sites caractérisé par un accueil du public ou des activités humaines.

Trois axes de progrès sont alors recherchés : amélioration de la gestion courante, aménagements spécifiques pour la biodiversité ainsi que valorisation et sensibilisation.

Ce programme est important pour la mise en œuvre de la trame verte et bleue en milieu urbain et dans un contexte de forte évolution de l'urbanisme (trame verte et bleue, écologie urbaine, enjeux énergétiques, arrêt de l'artificialisation des sols).



PLANS D'ACTION

> Programme refuge LPO et nature de proximité

Le programme refuge LPO a un gros potentiel pour la biodiversité et pour inclure nos partenaires dans une démarche biodiversité. Ce programme est aujourd'hui limité dans son développement par des problèmes de manque de moyens d'animation et d'offre à améliorer pour réussir à démultiplier réellement nos actions. La démarche refuge LPO doit être élargie par des approches nature de proximité (nature au pas de sa porte, médiation en faveur de la faune, acheminement/premiers soins de la faune en détresse vers le centre de soins, charte communale biodiversité, biodiversité dans le bâti, etc.).

Objectifs à long terme

Démultiplier les refuges LPO et les approches nature de proximité pour un véritable impact en matière de biodiversité et de sensibilisation sur la nature de proximité et la nature en ville

Objectifs intermédiaire

L'offre est définie, les moyens humains et financiers sont en adéquation avec l'offre, deux salariés sont impliqués, dont un(e) technicien(ne) spécialisé(e) dans la gestion différenciée.

Objectifs à court terme

Construction de la démarche, des outils, de l'offre, recherche des moyens pour développer l'offre, l'animation et l'évaluation du programme.

> Participation aux réseaux associatifs structurants

Au niveau national, cela porte sur la connaissance et les refuges LPO. Au niveau régional, cela se traduit par une forte impulsion et participation au projet MEFC et ses plateaux/plateformes.

Objectifs à long terme

L'association a participé à la construction d'un tissu associatif efficace pour répondre aux enjeux de biodiversité et d'environnement

Objectifs à court terme

Impulsion de projets et notamment impulsion d'une stratégie régionale pour la biodiversité au sein du plateau patrimoine naturel.

> Développement de partenariats privés

Objectifs à court terme

Impulsion de projets permettant l'identification des offres adaptées aux besoins, et d'espaces d'échanges pour convaincre et construire des partenariats biodiversité, par exemple par la création d'un club biodiversité.

<http://www.lpo.fr/refuges-lpo/refuges-lpo>



AXE III

AGIR POUR LES OISEAUX ET LA BIODIVERSITÉ

La finalité est de préserver les espèces par des actions conçues à l'échelle et avec les méthodes nécessaires et suffisantes pour obtenir des résultats.

**6. Mettre en œuvre des plans d'actions
pour les espèces et les espaces**

7. Plaider pour la biodiversité et dénoncer les atteintes

Liens avec la Stratégie nationale de la biodiversité (SNB)

- A. notamment item 2 "Susciter l'envie d'agir pour la biodiversité" par le grand projet 6a et 6c
- B. "Préserver le vivant et sa capacité à évoluer" par le grand projet 6
- C. notamment items 7 et 8 "Investir dans un bien commun, le capital écologique" par le grands projets 6
- D. notamment item 13 "Assurer un usage durable et équitable de la biodiversité" par le grands projets 6

6. Mettre en œuvre des plans d'action pour les espèces et les espaces

Contexte

La LPO Franche-Comté produit régulièrement des connaissances sur l'état des espèces dont elle a compétence, avec notamment l'identification des menaces et des priorités de conservation en termes d'espèces, de cortèges ou de problématiques. C'est ainsi qu'ont été initiés des plans d'actions régionaux ou nationaux ainsi que des démarches de gestion de sites ou de territoires.

En 2011, la liste rouge démontre le statut particulièrement précaire des espèces des zones humides, des espaces agricoles et des forêts. Notre intervention doit donc être priorisée sur ces enjeux, en particulier les espèces menacées des zones humides agricoles.

Les groupes visés en démarche "espèces" sont les oiseaux, les amphibiens, les reptiles et les mammifères, hors chauves-souris.

Objectifs

La finalité est d'améliorer le statut de conservation des espèces de la liste rouge et de contribuer à limiter le déclin des espèces actuellement non menacées. Il s'agit de projets qui ont vocation à améliorer ou restaurer l'état de conservation d'une espèce, d'une population ou d'améliorer la biodiversité.

Il s'agira de traiter les espèces ou les cortèges dont la LPO a compétence sur un site ou un territoire. L'objectif est aussi de se placer sur des partenariats et des échelles de territoire adaptés aux enjeux pour obtenir des résultats significatifs pour la biodiversité. Par exemple, dans la montagne jurassienne, l'enjeu sur les rapaces (milan royal), pie-grièche grise et les interactions avec les problématiques de pullulation de campagnols et de toxiques liés, doivent nous conduire à avoir une approche globale (écologie du paysage à l'échelle du massif, cortège d'espèces, approche socio-économique avec la filière agricole).

Objectif à long terme

Tous les enjeux identifiés, espèces ou cortèges d'espèces, de compétences LPO sont couverts par des outils et programmes adaptés.

Familles de projets et descriptif

Il s'agit là des actions de la LPO Franche-Comté en maîtrise d'ouvrage ou sur des configuration proches :

- Plan de gestion : élaboration et mise en œuvre.
- Plan d'action "espèces" (régional ou national) : élaboration et mise en œuvre.
- Projets synergiques/multi-partenariaux plus adaptées aux problématiques.

PLANS D'ACTION

> Programme régional de conservation d'espèces

La LPO Franche-Comté a développé un Programme régional de conservation des espèces qui est une approche spécifique de la conservation d'espèces à enjeux, à une échelle régionale. L'objectif général est la mise en place d'actions ou de projets de conservation pour les espèces définies comme à enjeux, non inscrites à la Directive Oiseaux ou Habitats, dont les secteurs de nidification et de reproduction connus ne relèvent pas d'un espace protégé.

L'objectif est d'avoir une meilleure prise en compte des enjeux sur les espèces menacées à l'échelle régionale : approches pragmatiques, participatives et démultipliables, à une échelle régionale de la conservation d'espèces à enjeux régional, ciblées sur les populations et les sites menacés et recherche d'une complémentarité des actions avec les politiques existantes (Natura 2000, notamment).

Objectif à long terme

Amélioration du statut de conservation des espèces notamment des enjeux régionaux.

> Préserver les sites et les territoires

Objectifs à moyen terme

Implication forte de la LPO en proposition de sites sur la gestion de sites prioritaires des problématiques régionales en termes d'enjeux. La LPO Franche-Comté sera candidate à la gestion sur des sites d'espèces en danger et a fortiori des zones humides agricoles, notamment en plaine.



7. Plaider pour la biodiversité et dénoncer les atteintes

Contexte

Nous sommes tous militants à notre façon (salariés sur la connaissance, conservation, éducation à l'environnement et au développement durable, bénévoles, membres du conseil d'administration, animateurs bénévoles de sortie, animateurs de stands, de groupe local, personnes qui s'impliquent dans le contentieux, la connaissance en tant qu'observateur, sur dossier de conservation, refuge LPO, etc.).

La LPO Franche-Comté privilégie le partenariat, le plaidoyer, l'accompagnement vers une meilleure prise en compte de la biodiversité. Elle n'exclut pas d'autres formes d'actions (exemple : débat public, contentieux, etc.) pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et dénoncer les atteintes à la biodiversité en identifiant comme incontournables celles à fort impact sur les cœurs de biodiversité régionale/départementale ou sur des populations d'importance régionale ou départementale.

Elle privilégie les positionnements sur les niveaux de décisions accessibles à la LPO Franche-Comté, en mobilisant nos réseaux et partenaires (collectifs, réseaux FNE, LPO) à la hauteur de nos moyens humains et financiers et de nos compétences disponibles.

Elle engage ses propres actions et mobilise ses réseaux et partenaires (collectifs, réseaux FNE, LPO) à la hauteur de ses moyens humains, financiers et de ses compétences

La LPO n'a pas de financements et moyens financiers à affecter à ce grand projet. Il y a une potentialité nulle à très faible de trouver des moyens significatifs permettant de missionner des salariés, a fortiori compétent sur ces dossiers. L'intervention des salariés sera donc très mesurée sur cette question.

Objectifs

La finalité est de contrer les politiques, les schémas, les plans, les programmes ou les projets qui continuent de porter atteinte à la biodiversité (mode réactif impliquant une veille) et d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans toutes décisions publiques et privées (mode proactif).

Sur le cas particulier de l'action contentieuse, elle doit être mesurée, à la hauteur des enjeux, de nos moyens et engagée une fois que les autres solutions faisables évitant l'impact ont été épuisées ou sont sans objet.

Le contentieux peut être notamment retenu lorsque les gains à l'issue du contentieux nous amènent aux objectifs suivants (par ordre décroissant d'importance) :

- éviter, restaurer ou compenser à bilan positif le dommage sur le fond ;
- médiatisation impactante pour le public ciblé et le grand public ;
- dénoncer et obtenir des résultats à valeur d'exemplarité sur des affaires "types" ;
- créer de la jurisprudence favorable à la biodiversité ;
- gagner des dommages et intérêts en financement.

Parmi les problématiques, il apparaît nécessaire de faire le point sur la chasse. La chasse est la seule activité légale qui conduit à une destruction directe, volontaire et organisée d'une partie de l'avifaune, de manière quotidienne pendant plusieurs mois de l'année et sur l'ensemble des communes de Franche-Comté. En ce sens, la cohérence de cette activité cynégétique doit être évaluée en permanence par la LPO Franche-Comté, que ce soit à l'échelle régionale ou à l'échelle nationale (les populations sont sans frontières). L'évaluation se fait au regard des éléments de connaissance ou de méconnaissance (appelant le principe de précaution) concernant le statut de conservation des espèces chassables selon cinq prismes :

- Quelles dates de chasse ?

- Quels lieux de chasse ?
- Quelles espèces chassables ?
- Quels individus ou populations chassées ?
- Quelles effectifs chassés ?

La LPO Franche-Comté doit dénoncer activement les incohérences fortes appuyées par des données fiables et actualisées. Pour les données complexes et incomplètes (majorité des cas), la LPO Franche-Comté doit défendre activement le principe de précaution pour les espèces menacées.

Familles de projets et descriptif

- Plaidoyer en faveur de la biodiversité auprès de l'Etat (administrations, parlementaires notamment), des collectivités, des secteurs d'activité ou des médias.
- Représentation de l'association dans les instances consultative et de concertation (CESER, commissions préfectorales, commissions/comités lié à des projets ou des territoires).
- Veille environnementale (veille et écoute pour détecter les problèmes et atteintes réalisés ou à venir).
- Définition et mise en œuvre de plans d'action réactifs spécifiques à des atteintes.

PLAN D'ACTION

> Création d'un groupe d'action réactif et définition de la méthode

Objectif de court terme

Un groupe est constitué pour effectuer la veille environnementale, développer le plaidoyer et mettre en œuvre des plans d'action adaptés aux situations relevées.

Les sujets de projets portant atteinte aux cœurs de biodiversité, de destruction volontaires d'espèces protégée ou menacées, les questions des espèces nuisibles et de la gestion de certaines espèces (grand cormoran, nuisibles) peu déontologiques et peu efficaces pour la biodiversité et les activités socio-économiques devront être abordées. Le groupe aura pour première mission de confirmer la méthode de travail. Le lien avec les autres association notamment dans les commissions.



TROIS PLANS D' ACTIONS TRANSVERSAUX

> Amélioration du pilotage et de la mise en œuvre du projet associatif

Objectif de court terme

Définir une meilleure gouvernance et un système de suivi-évaluation.

> Responsabilité sociale et Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC)

Objectif de moyen terme

Garantir les bonnes pratiques sociales, anticiper les changements et faire évoluer l'équipe salariée et bénévole.

> Responsabilité environnementale

Objectif de long terme

Limiter les impacts, notamment l'impact carbone et énergétique des déplacements de terrain et des locaux, par le développement associatif (maillage du territoire par les bénévoles et les groupes locaux) et la coopération entre associations pour une nouvelle MEFC.

Objectif de court terme

Limiter les impacts de bureautique et mettre en évidence le bon sens déjà en œuvre (limitation des impressions, recyclage, etc.).



Notre approche du partenariat et notre offre de prestation

Principes d'action

- L'objectif est le progrès dans le domaine de la biodiversité dans le secteur privé.
- Non jugement, recherche d'une démarche gagnant (lpo pour la biodiversité)-gagnant (entreprise : chiffre d'affaire, image, avantage compétitif et innovation, évitement de risques).
- Mode d'action mixte privilégié : prestation et mécénat dans notre offre et, si possible, sur chaque entreprise touchée.
- Pas de démarche au cas par cas pour choisir les entreprises mais possibilité d'une liste d'exclusion des secteurs d'activité entreprises/productions.
- Priorité sur les entreprises avec un lien fort biodiversité notamment le lien avec l'agriculture, la forêt, la nature de proximité, mais sans négliger une approche globale d'éducation à l'environnement et au développement durable, par exemple avec des démarches collectives comme la création d'un club biodiversité.

Déontologiquement, la même expertise (conformité du message et des avis) est portée par l'association dans tous les compartiments de la société sur un même dossier et sujet.

Une offre de partenariat et de prestation

- Partenariat avec organismes publics : approche pluriannuelle privilégiée.
- Partenariat entre filière et organismes publics.
- Une offre de prestations à construire et à faire connaître :
 - formations LPO Franche-Comté ;
 - animation et sensibilisation : sortie nature, séjours nature, conférences en tant que tel ou intégré à un évènementiel de plus grande envergure (séminaire, colloque, foires, etc.) ;
 - expertises ;

- inventaires et identification d'enjeux biodiversité ;

- accompagnement et assistance à maîtrise d'ouvrage des politiques publiques (définition et mise en œuvre) notamment lors de la planification et de la création des schémas, sur les sites (refuge LPO, Espace naturel sensibles, Réserves naturelles nationales et régionales, sites Natura 2000, sites gérés par le Conservatoire des espaces naturels, CdL, Plan national d'actions en faveur des zones humides etc) ou via la Trame verte et bleue.

- Accompagnement des entreprises vers l'enjeu biodiversité (adhésion à la Stratégie nationale de la biodiversité, contribution à la mise en place et mise en œuvre d'actions pour des démarche de Responsabilité sociale des entreprises, ou plans d'action issus de Normes ISO 14000)

- Expertise, contre-expertise et assistance à maîtrise d'ouvrage sur le triptyque éviter/réduire/compenser

- Refuge LPO et nature de proximité : accompagnement pour la nature de proximité (espaces verts, espace naturel avec accueil du public ou marqué par l'activité humaine), avec ou sans l'agrément "refuge LPO"

- Club entreprise pour la biodiversité avec la LPO Franche-Comté :

- lieu d'échange pour échange de pratiques, innovation et partenariats

- sensibilisation des entreprises à la biodiversité et aux services rendus par les écosystèmes

- accès à des prestations et formations

- volontariat et mécénat (financement, de compétences sur notre structure ou sur projet participatif cf. Milan/LPO Auvergne par ex.)

- Compensation

- Mécénats d'entreprise : en financement et en mécénat de compétences (notamment cf mise en œuvre des chantiers transversaux précédents et sur actions de conservations notamment). Partenariat de niveau régional, national et local.

Domaines de différenciation de la LPO et haut niveau qualitatif recherché

- Observatoire et expertise sur les espèces : oiseaux, amphibiens, reptiles, mammifères (sauf chauve-souris).
- Représentativité : Nombre de membres, fort bénévolat, écoute de l'association par la société et les décideurs.

Des plans d'action espèces et des sites emblématiques

- Sites gérés, dont Réserves naturelles nationales avec des espèces à fort enjeu (Réserve naturelle nationale de Frotey-lès-Vesoul, sites pour les espèces en danger des zones humides agricoles).

Innovation et efficacité en conservation

- Innovation pour la complémentarité salariée-bénévole, notamment par des projets de conservation participative (refuge LPO, chantiers participatifs, plans d'actions espèce).
- Des programmes pour des espèces aux échelles et avec des configurations de projets adaptées pour un impact réel.
- Des projets LPO en partenariat avec la recherche.



Besoin à moyen terme pour une équipe salariée plus fonctionnelle

Service généraux

> Besoin : renforcement secrétariat et contrôle de gestion et gestion de dossier financier lourd (financement européen, trésorerie)

2,5 ETP : Directeur (JCW), Ass. de gestion-Contrôle de gestion, Secrétariat et communication 18% (actuellement : 2 ETP).

Développement vie associative

> Besoin : développement de l'association en se basant sur la complémentarité bénévole-salarié et en créant une offre de prestations sur les trois grands métiers : connaissance, conservation, sensibilisation. Action participative notamment en conservation lié à la TVB. Poste en charge de projets transversaux.

1 ETP- 9% (actuellement 0,5)

Connaissance pour la conservation

> Besoin : spécialisation en expertise et accompagnement des dossiers impactant notamment en mode prestation, particulièrement en assistance à maîtrise d'ouvrage

4 ETP-35 % : Coordinateur(trice), Resp. outils 1,5 Resp. dispositifs-indicateurs, 0,5 ETP Resp. expertises (et indicateurs ?) (X2) - 26% (34% activité) (actuellement : 3,5 ETP)

Réserve naturelle nationale de Frotey-lès-Vesoul

> Besoin : renforcement face à une extension du site et en faveur d'une accélération des restaurations et de la valorisation de l'action et du site

1,5 ETP : Conservateur, Ass. conservateur-Garde technicien (actuellement : 1,1 ETP)

Conservation et refuge LPO

> Besoins : renforcer la compétence technique sur gestion différenciée : zéro pesticides, nature en ville/écologie urbaine et biodiversité dans le bâti, médiation faune

3,5 ETP : coordinatrice(eur), 1 Resp projets, Technicien(ienne) nature de proximité (actuellement : 3,2 ETP)

RNN+Conservation et refuge LPO : **5 ETP – 43%**

Sensibilisation et communication (frontoffice)

Besoins : animateur et communication

1,5 ETP-13%

Total : 14 ETP

5 natures de postes nouveaux (évolution, remplacement ou création de poste)

- Développeur associatif (structuration GL, accompagnement-formateur, pour vente prestation et animateur bénévole) -> 2013/2014
- Contrôleur de gestion (gestion de projet dont projet à montage financier européen)
- Secrétariat et communication (Secrétariat et PAO)
- Responsable expertise/accompagnement projets/programme et dispositifs -> 2013/2014
- Technicien refuge LPO et gestion différenciée/ zéro pesticides, nature de proximité -> 2014

La trajectoire de la LPO Franche-Comté à l'horizon 2020

1. Poursuite de l'action sur la connaissance en anticipant et en innovant : valorisation d'un haut niveau d'expertise, impulsion et mise en œuvre d'observatoires et renforcement de l'approche science participative vers un plus large public qu'actuellement.
2. Développement associatif et de la formation pour l'action participative (notamment en conservation), la démultiplication d'actions et le pilotage bénévole.
3. Forte évolution vers une offre de prestations aux secteurs privé et public (expertise, démarche "éviter/réduire/compenser et compensation, assistance à maîtrise d'ouvrage, accompagnement, formation, refuge LPO).
4. Evolution de la conservation vers des espaces : des sites pour des espèces mais également des actions territoriales avec un partenariat large et divers en faveur de la trame verte et bleue.
5. Mieux porter notre voix et notre expertise dans des décisions prises à tous niveaux (plaidoyer, débat public, commission, CESER, etc.) notamment par des démarches inter-associatives.
6. Sur la structure.
 - a. Recherche de cohérence dans la responsabilité sociale et environnementale.
 - b. Evolution de l'équipe et des postes quantitativement et qualitativement pour mieux réunir les compétences requises par le projet associatif :
 - i.* Développement associatif fondé sur la collaboration entre salariés et bénévoles, notamment ceux organisés en groupes locaux.
 - ii.* Renforcement du pôle administratif pour assurer une meilleure gestion administrative et financière.
 - iii.* Amélioration des compétences en gestion de la nature de proximité.
 - iv.* Conception et mise en œuvre de l'offre de prestations.





FRANCHE-COMTÉ

Ligue pour la protection des oiseaux Franche-Comté

Maison de l'environnement de Franche-Comté

7 rue Voirin - 25000 Besançon

Tél : 03 81 50 43 10 - franche-comte@lpo.fr

<http://franche-comte.lpo.fr>

© LPO Franche-Comté

Crédits photo : Samuel Maas (tarier des prés), Patrice Raydelet (lynx), Cyril Sénéchal (alyte accoucheur), Daniel Bouvot (grande aigrette), Jean-Philippe Paul (chevêche d'Athena), Catherine de Saint Rat (veille vanneaux), Jean-Marc Gérard (sortie migration, observateur, grand cormoran), Frédéric Maillot (bécassine des marais), Janig Le Bourvellec (animation mare), Guillaume Wolff (rainette verte), Daniel Ronfort (sortie nature dans la neige), Georges Lignier (observateurs et formation), Nick Derry (refuge LPO) Ludovic Noël (sonneur à ventre jaune), Patrick Viaïn (pelouse sèche du Sabot de Frotey), Cyrielle Bannwarth (chantier nature à Pagny), Jean-Baptiste Mérimot (grues cendrées)